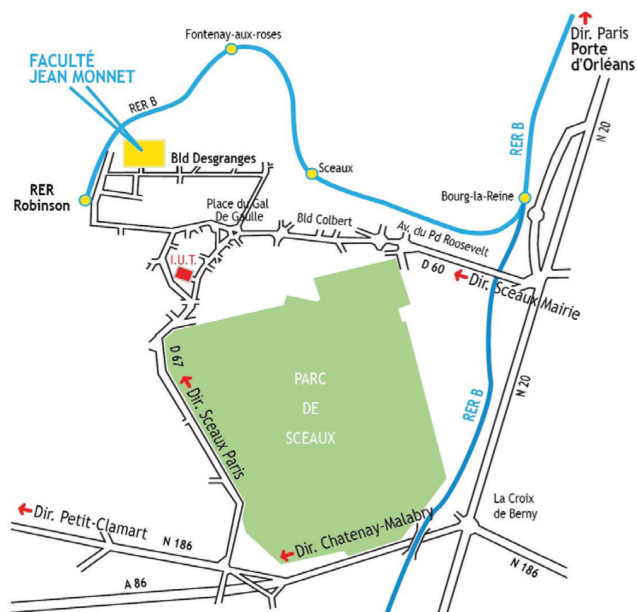


Comité d'organisation : Joseph Aspiro Sedky, Augustin Dufour, Dany Harrari, Christos Kaloudas, Charles Prélot et Nicolas Thiébaud

Informations pratiques :

- ◆ La participation à la journée d'étude est gratuite.
- ◆ Inscription obligatoire auprès de Charles Prélot (prelotcharles@hotmail.com)
- ◆ Le déjeuner est offert à condition de confirmer sa présence avant le 7 novembre 2014.
- ◆ Renseignements et bulletin d'inscription disponibles sur le site <http://iedp.u-psud.fr>.

Accès :



Transports en commun :

- ◆ RER B, Gare de Robinson.
- ◆ Bus : 128,179,192,194,195, 294, 390, 395, 595

L'enseignement du droit

Journée d'étude des jeunes chercheurs

Institut d'études de droit public

Vendredi 28 novembre 2014

Faculté Jean Monnet — Université Paris-Sud

54, boulevard Desgranges — 92330 Sceaux

Salle Georges Vedel

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Début des travaux

Accueil

Antoine LATREILLE, doyen de la Faculté Jean Monnet
Florence POIRAT, professeur de droit public (Université Paris-Sud), directrice de l'IEDP

Présentation

Nicolas THIÉBAUT, doctorant (Université Paris-Sud)

Avant-propos

Didier TRUCHET, professeur émérite de droit public (Université Paris II Panthéon-Assas)

Tables rondes de la matinée sous la direction de Didier TRUCHET

I. L'enseignement du droit comme enjeu

9h45 : A. Enjeu fonctionnel

L'enseignement du droit romain : l'empire de la raison ou la raison d'Empire

Patricia DUCRET, docteur (Université de La Rochelle)

La division de l'enseignement du droit, le rattachement controversé du droit pénal

Claire BALLOT-SQUIRAWSKI, doctorante et ATER (Université Paris-Sud)

Des facultés professionnelles ? Sur le refus des professeurs de droit à la fin du XIX^{ème} siècle d'enseigner la pratique juridique

Guillaume RICHARD, maître de conférences (Université de Lyon III)

11h15 : Pause

11h30 : B. Enjeu institutionnel

Les établissements concurrentiels aux facultés de droit : l'exemple du Collège de France de l'Ancien régime au XIX^{ème} siècle

Myriam BISCAY, docteur (Université de Lyon III)

L'enseignement du droit, apanage des facultés de droit ?

Jean-Philippe FERREIRA, doctorant contractuel (Université de Bordeaux IV)

12h30 : Déjeuner

Tables rondes de l'après-midi sous la direction de Laurent FONBAUSTIER, professeur de droit public (Université Paris-Sud)

II. Les enjeux de l'enseignement du droit

14h00 : A. L'évolution des enseignements

L'enseignement du droit, moyen de l'europanisation et de l'internationalisation du droit privé ?

Vincent RIVOLLIER, doctorant (Université de Saint-Étienne)

L'adaptation de l'enseignement du droit international en France à l'émergence d'un droit global

Emmanuel CASTELLARIN, doctorant et ATER (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

L'enseignement du droit de l'environnement : un enseignement en construction

Raphaël BRETT, doctorant (Université Paris-Sud)

15h30 : Pause

15h45 : B. L'évolution des méthodes

Que doit-on faire du cours magistral ?

Pierre BOURDON, maître de conférences (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

L'enseignement du droit à l'heure des nouvelles techniques pédagogiques

Anaïs POLITANO, doctorante (Université Paris-Sud)

16h45 : Conclusions des travaux par Sébastien PIMONT, professeur de droit privé, doyen de la Faculté de droit de Chambéry

17h15 : Apéritif de clôture

Les interventions seront suivies d'un débat avec les participants